

PLEINS FEUX

4 janvier 2018 Numéro 166

UN COKTAIL, JUSTE POUR VOUS

Ce cocktail est à déguster sans modération. Je suis persuadée que nous n'avons pas su, l'année passée, nous en concocter un, assez fort pour nous aider à digérer les difficultés. Mais 2017 est définitivement partie. VIVE 2018.

Voici la recette de cette petite drôlerie :

- 1) Partager ensemble cours et efforts, c'est fondamental et incontournable.
- 2) Rêver, créer et penser à soi.
- 3) Ne pas oublier de trouver « calmement » sa place.
- 4) Construire tout en essayant de ne pas tomber dans cette course effrénée du « toujours plus.
- 5) Rajouter une toute petite, mais vraiment toute petite pincée, d'individualisme, de compétition, et de pression. Cela aide à donner un peu de goût, mais il ne faut surtout pas dépasser la dose minimum.
- 6) Délayer le tout avec des litres d'envie de se donner à fond et d'aller toujours plus loin, tout en restant dans la bienveillance, l'échange et l'altruisme.
- 7) Garder un grand sens de l'humour et ne pas hésiter à le pratiquer aucune modération.
- 8) Et surtout, ne pas écouter les mauvaises langues qui affirment qu'un tel cocktail ne peut que nuire à notre réussite.

L'année 2018 va être extraordinaire. Bonne et douce année à tous.

Anne

LE SPECTACLE DE NOVEMBRE 2018

La lettre de réservation du théâtre « Espace 167 » a été remise à Monsieur le Maire, le mercredi 20 décembre 2017. Nous espérons pouvoir disposer du théâtre du 21 au 24 novembre.

Notre soirée de soutien pour pouvoir organiser « la Guinguette », moment privilégié de rencontre inter générations, serait fixée au vendredi 23 novembre.

Nous ne manquerons pas de vous tenir au courant, dés que nous aurons une réponse à notre demande.

STAGES DE DANSE ET DE THEATRE

Stages d'adultes

Les stages adultes de barre à terre et de classique sont exclusivement réservés aux élèves de l'école de danse. Les dates sont choisies ensemble et en fonction de vos emplois du temps. Ils se dérouleraient, sous réserve, en mars.

Vacances d'hiver

Le stage de danse est fixé du lundi 19 au vendredi 23 février.

il est prévu deux spectacles, le mercredi 21 février à la Fondation Paul Parquet et le jeudi 22 février à la maison de retraite « Les Marronniers ».

Le stage de théâtre est fixé du lundi 26 février au jeudi 1er mars.

Vacances de Printemps

Le stage de danse est fixé du lundi 16 au jeudi 19 avril.

Mercredi 18 avril, il est prévu un spectacle à la Fondation Paul Parquet.

Le stage de Théâtre enchaînera du 23 au 26 avril

Vacances d'été

Deux stages ont été mis en place :

1er stage : lundi 2 au vendredi 6 juillet. 2ème stage : lundi 9 au vendredi 13 juillet.

Il est possible de s'inscrire aux 2 semaines de stage. En plus des spectacles habituels, il est prévu, comme chaque année, une sortie surprise. Il est donc indispensable de respecter les dates d'inscriptions.

Qu'en pensez-vous ?

William Shakespeare a écrit « Oh! Apprends à aimer; la leçon est bien simple et une fois sue, elle n'est jamais oubliée. »

CALENDRIER DES REPETITIONS

Les répétitions ont lieu à l'école de danse. Une note explicative du spectacle et de sa préparation vous sera envoyée par messagerie.

Les dates de répétitions sont les suivantes :

- vendredi 9 février
- vendredi 9 mars
- vendredi 6 avril
- vendredi 25 mai
- vendredi 28 septembre.

Voyage aux Hellandes (Normandie)

Ce week-end d'étude de répétitions a été fixé samedi 13 et dimanche 14 octobre 2018.

Ce week-end est organisé par la Compagnie Libre-jeu.

Il ne concerne pas, sauf exception, les classes des Jaunes A et B.

Ce n'est en aucun cas une obligation d'y participer. Par contre, c'est un grand moment qui réunit petits et grands, et durant lequel, le spectacle prend, enfin, forme.

En effet, c'est l'occasion de réunir la majorité de nos jeunes artistes, de leur faire découvrir les décors et les accessoires, et de les faire répéter en costumes. Un vrai bonheur.

Mais il n'est réalisable que si nous sommes au moins 100 participants, cadres compris. Sachant que le spectacle rassemble entre 100 et 110 danseuses, ce devrait être un objectif à notre portée.

50eme leçon : Le retiré (fiche à conserver)

Le retiré est le placement du pied au niveau du genou, ou à la cheville, en pliant la jambe en dehors.

- Exemple : En 5eme, pied droit devant, on accroche le pied droit sur le genou.
 Pour fermer en remontant, on posera le pied droit en 5°derrière.
- Pour faire un retiré en descendant, on placera le pied gauche sur le genou droit et on fermera en 5°devant.

D'après le vocabulaire de la danse classique